

Descriptifs des travaux sur le refuge de la Mine Soleil et les abris du Camp des Fougères / GR Dumbéa

Ces travaux permettront de mettre à disposition du public les refuges de Grandes Randonnées dans des conditions optimales de sécurité et de confort, dans le respect de l'environnement et avec le souci de rendre pérenne la pratique pédestre.

Réfection du refuge de la Mine Soleil

1. Travaux sur la cuve d'eau

La présente prestation a pour objet la réalisation de travaux de nettoyage, remise en état et sécurisation de la cuve de récupération d'eau du refuge, ainsi que la vérification et la remise en état de son système d'alimentation par les eaux de pluie. (Voir sur lien sudbox le compte rendu d'une intervention en 2025)

Les travaux comprennent notamment :

- la vidange et le nettoyage de la cuve ;
- le nettoyage et la purge du réseau d'alimentation ;
- la vérification et la remise en état des raccordements ;
- le remplacement des éléments de canalisation et accessoires nécessaires ;
- la remise en état des descentes de gouttières ;
- la fourniture et la pose de deux crapaudines ;
- la fourniture et la pose d'une vanne en sortie de cuve ;
- les essais et la remise en service de l'installation.

L'entreprise devra prévoir l'ensemble de la main-d'œuvre, des fournitures, de l'outillage et des moyens nécessaires à la réalisation complète de la prestation.

État existant

La cuve du refuge de Mine Soleil est une cuve de stockage d'une capacité de 1 000 litres.

Le réseau d'alimentation en eaux pluviales a fait l'objet d'une intervention en septembre 2025. Des raccords provisoires précédemment réalisés ont été remplacés. Les gouttières ont également été nettoyées et le réseau d'adduction a été purgé des déchets verts accumulés jusqu'à l'entrée de la cuve.

La partie du réseau située à l'intérieur de la cuve n'a toutefois pas pu être correctement nettoyée en raison des difficultés d'accès. Une intervention complémentaire est donc nécessaire afin de réaliser une purge complète et un nettoyage de la cuve.

1.1. Vidange et nettoyage de la cuve

La prestation comprend :

- la vidange complète de la cuve ;
- l'ouverture du regard situé sur le dessus de la cuve ;
- la dépose des accessoires nécessaires permettant l'accès à l'intérieur de la cuve ;
- l'évacuation des déchets et dépôts présents dans la cuve ;
- le nettoyage des parois intérieures ;
- le nettoyage du fond de la cuve ;
- le nettoyage de la partie du réseau située à l'intérieur de la cuve ;
- le rinçage complet de la cuve ;
- le nettoyage ou la vérification des filtres et accessoires ;
- la repose des accessoires après intervention.

Le nettoyage pourra être réalisé à l'aide de percarbonate de soude ou d'un produit équivalent adapté au nettoyage d'une cuve destinée au stockage d'eau.

L'entreprise devra prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne pas détériorer la cuve, les raccords ou les accessoires existants.

2.1. Fourniture et pose d'une vanne en sortie de cuve

Afin de faciliter les opérations futures de vidange et d'entretien, l'entreprise devra fournir et poser une vanne en sortie de cuve de diamètre Ø 32 mm.

La prestation comprend :

- la fourniture de la vanne Ø 32 mm ;
- la fourniture des raccords adaptés ;
- la fourniture des joints et accessoires nécessaires ;
- la découpe ou adaptation de la canalisation existante si nécessaire ;
- la pose et le raccordement de la vanne ;
- la vérification de son fonctionnement ;
- le contrôle de l'étanchéité.

La vanne devra être positionnée de manière à rester facilement accessible pour les opérations de maintenance et de vidange ultérieures.

La pose de cette vanne est spécifiquement préconisée dans le rapport d'intervention.

3.1. Remise en état du réseau d'alimentation

L'entreprise devra procéder à la vérification complète du réseau d'alimentation des eaux pluviales entre les gouttières et la cuve.

La prestation comprend notamment :

- la vérification de l'ensemble des canalisations ;
- la vérification des raccords et coudes ;
- la vérification des points de fixation ;
- le remplacement des éléments détériorés ;
- la fourniture et la pose des raccords nécessaires ;
- la réalisation des assemblages ;
- la vérification de l'étanchéité de l'ensemble du réseau ;
- la purge du réseau afin d'éliminer les déchets verts et autres éléments présents dans les canalisations.

Les canalisations et accessoires devront être réalisés en PVC et respecter les diamètres existants.

a) Fournitures et remplacement des canalisations PVC

Conformément au relevé effectué par l'entreprise, les fournitures suivantes sont à prévoir.

- Canalisation PVC Ø 90 mm

Fourniture et pose de :

- environ 4,50 m de tuyau PVC Ø 90 mm ;
- compte tenu de la longueur supérieure à 4 m, prévoir le raccordement de deux longueurs de tuyau ;
- environ 1,50 m de tuyau PVC Ø 90 mm ;
- 2 coudes 90° Ø 90 mm, comprenant :
 - 1 coude 90° femelle/femelle ;
 - 1 coude 90° mâle/femelle ;

les raccords nécessaires à l'assemblage des différentes longueurs.

Le réseau devra être correctement fixé et présenter une pente et un cheminement permettant l'écoulement des eaux vers la cuve.

Les dimensions et quantités ci-dessus correspondent au relevé figurant dans le rapport d'intervention.

- Colliers de fixation

L'entreprise devra prévoir le remplacement des colliers de fixation du réseau.

La prestation comprend la fourniture et la pose d'environ :

- 5 colliers de fixation pour tuyau PVC Ø 90 mm ;
- 2 colliers de fixation pour tuyau PVC Ø 100 mm.

Les colliers devront être adaptés au support existant et permettre une fixation durable des canalisations.

Cette quantité correspond aux préconisations du rapport d'intervention.

4.1. Fourniture et pose de crapaudines

L'entreprise devra fournir et poser deux (2) crapaudines de gouttières.

Les crapaudines devront être adaptées aux installations existantes et permettre de limiter l'introduction :

- des feuilles ;
- des branches ;
- des déchets végétaux ;
- des éléments susceptibles d'obstruer les descentes.

Elles devront être facilement accessibles pour permettre leur nettoyage et leur entretien ultérieur.

➤ Essais et remise en service

Avant réception des travaux, l'entreprise devra procéder à un contrôle complet de l'installation.

Ce contrôle comprendra notamment :

- la vérification de l'écoulement des eaux depuis les gouttières ;
- la vérification de l'écoulement dans les canalisations PVC ;
- la vérification de l'étanchéité des raccords ;
- la vérification de l'étanchéité de la vanne ;
- la vérification du bon remplissage de la cuve ;
- la vérification du bon fonctionnement de la vanne ;
- la vérification de l'absence d'obstruction du réseau.

Toute anomalie constatée lors des essais devra être corrigée par l'entreprise avant la réception.

2. Travaux sur la porte extérieur du refuge (accédant à la cuve à eau)

Cette prestation comprend :

- La dépose complète de la porte existante, y compris le démontage des éléments de fixation et de la quincaillerie existante ;
- La rectification et la pose de la porte existante (hauteur : 119.5 m et largeur : 180.5 m)
- La fourniture et la pose de paumelles ou charnières renforcées résistantes à la corrosion, adaptées au poids de la porte ;
- La fourniture et la pose d'un loquet de fermeture robuste, adapté à une utilisation extérieure et résistant à la corrosion ;
- La fourniture de toute la quincaillerie, visserie, fixations, calages, joints et accessoires nécessaires à la réalisation complète de la prestation ;
- La réalisation de tous les réglages nécessaires afin d'assurer une ouverture et une fermeture aisées, sans frottement ni jeu excessif ;
- La vérification de la bonne tenue de l'ensemble et de la protection contre les infiltrations d'eau ;
- L'évacuation de l'ensemble des débris et déchets issus des travaux vers une décharge ou une filière de traitement agréée.

La prestation comprend toutes les fournitures, main-d'œuvre, transports, moyens de levage éventuels et sujétions nécessaires à la réalisation complète des travaux.

3. Travaux sur la porte intérieur

Cette prestation comprend :

- La dépose complète de la porte existante, y compris le démontage des éléments de fixation et de la quincaillerie existante ;
- La rectification et la pose de la porte existante (hauteur : 119.5 m et largeur : 180.5 m)
- La fourniture et la pose de paumelles ou charnières renforcées résistantes à la corrosion, adaptées au poids de la porte ;
- La fourniture et la pose d'un loquet de fermeture robuste, adapté à une utilisation extérieure et résistant à la corrosion ;
- La fourniture de toute la quincaillerie, visserie, fixations, calages, joints et accessoires nécessaires à la réalisation complète de la prestation ;
- La réalisation de tous les réglages nécessaires afin d'assurer une ouverture et une fermeture aisées, sans frottement ni jeu excessif ;
- La vérification de la bonne tenue de l'ensemble et de la protection contre les infiltrations d'eau ;
- L'évacuation de l'ensemble des débris et déchets issus des travaux vers une décharge ou une filière de traitement agréée.

La prestation comprend toutes les fournitures, main-d'œuvre, transports, moyens de levage éventuels et sujétions nécessaires à la réalisation complète des travaux.

4. Fourniture et pose de 2 ou 3 platelages en panneaux de bois aggloméré dans le refuge

Cette prestation rémunère la fourniture et la pose de 2 ou 3 planches (type panneau de bois CTBH ou OSB 3 minimum ou 4) lasuré (couleur acajou) :

- Fourniture et pose d'1 planche sous la porte : Longueur : 182.5 cm, largeur : 90 cm, épaisseur : 2,2 cm ;
- Fourniture et pose de 2 planches ou d'1 planche sous la table : D Longueur : 175 cm ; largeur : 90 cm ou à voir si possible 1 planche de dimension : 180 * 175 cm

Cette prestation consiste et comprend :

- La dépose du platelage de bois aggloméré dégradé ;
- Fourniture et pose de solives pour renforcer le plancher ;
- La fourniture, le lasurage (couleur acajou), et la pose des panneaux de bois aggloméré neuf traité ;
- L'évacuation dans une décharge agréée des déchets divers.

Le plancher terminé devra être stable, rigide, sans fléchissement excessif ni jeu entre les panneaux, et permettre une utilisation normale et sécurisée du refuge.

5. Travaux sur le toilette sèche

La présente prestation comprend l'ensemble des fournitures, de la main-d'œuvre et des travaux nécessaires à la remise en état et à l'entretien de l'installation de toilettes sèches.

- La création et la pose d'une trappe extérieure d'accès à la fosse, étanche aux eaux de pluie et présentant une isolation thermique suffisante afin de limiter les déperditions de chaleur et de favoriser le maintien de la température du compost en période hivernale.

La trappe devra être équipée de charnières en inox, d'un système permettant son maintien en position ouverte et d'un loquet de fermeture sécurisé, empêchant notamment l'accès ou l'intrusion d'animaux ;

- La vidange manuelle de la fosse de compostage, comprenant le retrait des matières et leur conditionnement pour évacuation ;
- La fourniture et pose d'un fut en PVC coupé avec poignet permettant de le retirer facilement de la fosse ;
- La dépose et la fourniture et la pose de 2 nouvelles charnières renforcées résistantes à la corrosion, adaptées au poids de la porte ;
- Le nettoyage des tôles translucides (produit bio et balai) ;
- Le remplissage du fut de copeaux non traités pour sanitaire.

6. Nettoyage et traitement anti-algues et anti-moisissures des éléments en bois extérieurs

La présente prestation a pour objet le nettoyage et le traitement des éléments en bois extérieurs du refuge, présentant des traces d'algues, de mousses, de lichens ou de moisissures liées à l'humidité et aux conditions climatiques.

Prestations à réaliser :

- Brossage et nettoyage préalable des surfaces en bois afin d'éliminer les salissures, mousses, algues et moisissures.
- Fourniture et application par pulvérisation basse pression d'un produit fongicide et anti-algues adapté au bois extérieur.
- Application par pulvérisation conformément aux préconisations du fabricant (dilution, dosage et temps d'action).
- Protection des éléments environnants lors de la pulvérisation.
- Nettoyage du site après intervention et évacuation des déchets.

Le produit proposé devra être adapté aux bois extérieurs en environnement humide. L'entreprise indiquera dans son devis la marque, la référence du produit, le dosage et le rendement.

Type de produit souhaité : COMUS Traitement Fongicide ou produit équivalent, sous réserve de compatibilité avec le bois existant.

Après traitement, les résidus seront éliminés conformément aux préconisations du fabricant. Les surfaces seront ensuite laissées à sécher complètement.

7. Travaux divers

Cette prestation rémunérée, consiste et comprend :

- Mettre des clous ou vises et /ou colle sur quelques plinthes qui se décollent et sur les planches de lit ;
- Le débroussaillage autour du refuge et la coupe de toutes les branches au-dessus du refuge ;
- La remise en place du caillebotis dans la douche et l'évacuation de la palette ;
- Nettoyage du refuge et du toilette sèche ;
- Evacuation de tous les détritres dans une décharge agréée.

Réfection des abris du Camp des Fougères

1. Fourniture et pose de 2 platelages en panneaux de bois aggloméré dans un abri

Cette prestation rémunère la fourniture et la pose de 2 planches (type panneau de bois CTBH ou OSB 3 minimum ou 4) lasuré (couleur acajou) :

- Fourniture et pose de 2 planches : Longueur : 244.15 cm, largeur : 122 cm, épaisseur : 1.2 cm ;

Cette prestation consiste et comprend :

- La dépose du platelage de bois aggloméré dégradé ;
- Fourniture et pose de 4 solives pour renforcer le plancher ;
- La fourniture, le lasurage (couleur acajou), et la pose des panneaux de bois aggloméré neuf traité ;
- L'évacuation dans une décharge agréée des déchets divers.

Le plancher terminé devra être stable, rigide, sans fléchissement excessif ni jeu entre les panneaux, et permettre une utilisation normale et sécurisée du refuge.

La prestation comprend toutes les fournitures, main-d'œuvre, transports, moyens de levage éventuels et sujétions nécessaires à la réalisation complète des travaux.

2. Travaux divers

Cette prestation rémunère, consiste et comprend :

- Vérification de l'état générale des abris et faré et réparation des petits travaux ;
- Fourniture et pose de 4 attaches (tendeur élastique avec boule) pour les rideaux d'entrées aux abris (voir exemple sur le lien sudbox) ;
- Nettoyer le panneau solaire de la borne d'appel d'urgence et vérifier son fonctionnement ;
- Pose d'une lampe solaire sur le Faré (fournis par la DCJS) ;
- Débroussaillage autour des abris et coupe des branches au-dessus des abris ;
- Débroussaillage autour de la DZ et coupe des branches ;
- Nettoyage des abris ;
- Evacuation de tous les détritres dans une décharge agréée.

➤ Contraintes liées à l'accès au refuge et abris

Compte tenu de la localisation du refuge de Mine Soleil et des contraintes particulières d'accès au site, le titulaire devra intégrer dans son offre l'ensemble des moyens humains, matériels, logistiques et de transport nécessaire à la réalisation des travaux.

➤ Travaux supplémentaires éventuels

Si, lors de l'intervention, des désordres, dégradations ou travaux complémentaires nécessaires au bon fonctionnement et à la remise en état de l'installation sont constatés et qu'ils ne sont pas prévus dans le présent cahier des charges, l'entreprise devra en informer le maître d'ouvrage avant toute intervention supplémentaire.

Après constat et validation du maître d'ouvrage, ces travaux pourront faire l'objet d'une prestation supplémentaire, donnant lieu à l'établissement d'un devis ou d'un bon de commande complémentaire préalablement accepté.

Aucun travail supplémentaire ne pourra être réalisé ni facturé sans l'accord préalable du maître d'ouvrage.

(Voir les photos en annexe correspondantes aux travaux demandés sur le lien ci-dessous).

<https://sudbox.psud.nc/index.php/s/dpujlrxcg9iuT21Y>

NOTIFICATION

Le TITULAIRE (*) :

NOM :

BANQUE :

NUMERO DE COMPTE :

(23 chiffres)

A Nouméa, le :

Signature :

(*) le nom de la personne ayant apposé sa signature est reproduit en lettres capitales précédé de la mention " lu et approuvé"